



RAPPORT D'ACTIVITÉ

Inspira - 2014

Le mot du Bureau

Depuis sa création, le Syndicat Mixte a révélé le potentiel d'investissements et d'emplois de la Zone Industriale-Portuaire de Salaise/Sablons aux acteurs économiques d'un territoire décloisonné de ses strictes limites administratives.

L'année 2014 a été le témoin de réalisations marquantes pour l'avancement du projet. Sous l'impulsion du Syndicat Mixte, Inspira est plus que jamais un espace industriel, responsable et multimodal.

L'implantation de l'entreprise Hexcel sur la Plateforme Chimique de Roussillon marque une nouvelle étape dans le développement industriel de la zone. Les trois collectivités membres du Syndicat Mixte ont souhaité accueillir ce projet dans les meilleures conditions et ont choisi d'anticiper les aménagements du Nord d'INSPIRA.

Les objectifs partagés de report modal, assignés aux différents schémas d'infrastructures portuaires ou ferroviaires ouvrent de nouvelles opportunités aux entreprises de Rhône Alpes et de l'Isère. C'est toute la puissance de la multimodalité qui s'exprime comme un atout pour le territoire.

Par ailleurs, le volet responsable a été renforcé par des avancées en matière d'écologie industrielle. Le principe d'écologie industrielle territoriale s'est imposé comme une évidence aux concepteurs comme aux acteurs économiques d'INSPIRA. Un club de l'innovation appliquée a vu le jour en 2014 pour rassembler les idées et les nombreuses forces économiques.

Pour incarner les ambitions du territoire et les messages portés par le Syndicat Mixte, la marque INSPIRA, Espace industriel responsable et multimodal a été lancée à l'occasion du Salon International POLLUTEC en décembre 2014. Son identité différenciante permet à la zone de gagner en puissance et en notoriété en France, mais aussi à l'international.

Cette dynamique a été rendue possible par l'implication et l'engagement des parties prenantes d'Inspira, qu'elles soient publiques, privées ou associatives.

Grâce à une véritable collaboration qui s'est consolidée avec les représentants de l'Etat et ses services, les grands principes économiques et d'aménagement inscrits dans la charte en 2013 se concrétisent et devront continuer à être la force d'INSPIRA en conservant une vision partagée et ouverte du développement de l'activité industrielle. En parallèle, la concertation demeure un temps fort d'Inspira, qui permet d'associer les riverains à la réussite du projet

Ensemble, nous bâtissons l'avenir d'un espace industriel, responsable et multimodal.

Daniel RIGAUD,
Président du Syndicat mixte
Conseiller Général du canton de Roussillon

Francis CHARVET,
Vice-Président du Syndicat mixte
Président de la Communauté de
Communes du Pays Roussillonnais

Gérard LERAS,
Trésorier du Syndicat mixte
Conseiller spécial Région Rhône Alpes

Sommaire

Une stratégie de développement innovante	5
Nos actions pour renforcer l'attractivité d'Inspira.....	9
Une communication puissante au service du vivre-ensemble	12
Le Syndicat Mixte, une gouvernance souple et opérationnelle.....	145

En 2014...

14 avril :
**Signature du
traité de
concession
avec Isère
Aménagement**

30 Septembre :
**Hexcel choisit
l'Isère**

4 décembre :
**Lancement
d'INSPIRA à
Pollutec**

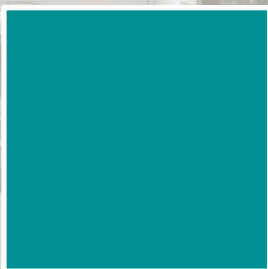
10 juin :
**Trois candidats
retenus pour le
dialogue
compétitif :
architecte,
urbaniste,
paysagiste**

6 Octobre :
**Protocole
d'accord
Osiris-Axelera**

Une stratégie de développement innovante

La stratégie de développement repose sur 3 axes fondateurs :

- *Un axe industriel avec le développement d'activités et de service à l'industrie*
- *Un axe multimodal avec le report du fret de la route vers le rail et le fleuve,*
- *Un axe responsable en engageant tous les acteurs du développement vers un modèle d'écologie industrielle*



AXE INDUSTRIEL

► L'implantation d'HEXCEL, un marqueur de l'accélération du projet

Conscient des enjeux de cette implantation, les membres du comité syndical ont voté favorablement à l'anticipation des travaux du Nord d'INSPIRA. Dès 2015, le Syndicat Mixte et son aménageur profiteront de cet accueil pour intervenir sur les espaces communs et publics du Nord d'INSPIRA.

Mobilisé depuis près de 2 ans aux côtés de la plateforme chimique de Roussillon, le Syndicat Mixte a souhaité soutenir l'accueil de l'entreprise Hexcel sur le territoire à la limite Nord d'INSPIRA.

► La force du collectif avec les pôles de compétitivité et les clusters

Au cours de l'année 2014, plusieurs pôles de compétitivité et clusters ont fait l'objet d'une rencontre et d'une présentation d'INSPIRA. Cette première étape de connaissance réciproque permet d'identifier les points de convergence.

En 2014, le premier protocole d'accord avec Axelera, le GIE Osiris et le Syndicat Mixte a été signé lors du salon POLLUTEC.

De gauche à droite :

Gérard Leras, conseiller régional et trésorier du Syndicat Mixte,
Daniel Rigaud, président du Syndicat Mixte,
Bruno Allenet, président du pôle de compétitivité Axelera,
Frédéric Fructus, directeur du GIE Osiris



Invest in
Grenoble-Isère, France
www.grenoble-isere.com

ZOOM sur le développement Exogène avec l'AEPI

- Positionnement d'INSPIRA sur 10 dossiers d'implantation
- Revue de presse ciblée et de prospection à destination du Syndicat Mixte.
- Organisation de la présence d'INSPIRA au salon Pollutec et des conférences de presse
- Participation à des rencontres avec des Clusters, pôles de compétitivité et démarches de pilote pour le compte du Syndicat Mixte

► Des ambitions fortes et partagées

Charte « pour un espace industriel responsable et multimodal »

La Charte de la Zone Industriale-Portuaire de Salaise-Sablons élaborée à l'été 2013, après avis des membres du Comité d'Orientations Stratégiques, vise à accueillir les entreprises et à préciser leurs conditions d'implantation sur le site.

Plus qu'un **document de référence, c'est un contrat fort passé avec les industriels**, qui permet d'ancrer le projet à travers la description des objectifs, de leur évolution et de leur validation.

Fin 2014, l'Etat a confirmé les objectifs de cette charte et y a apporté la mobilisation de ses services.

Comité d'agrément

Parmi les moyens de pérennisation des objectifs du projet et en complément de la Charte « Pour Un Espace Industriel Responsable et Multimodal », le Syndicat Mixte a institué un comité d'agrément, dont le rôle est de statuer sur les projets d'implantation sur la zone industrielle portuaire, préparant ainsi la décision du comité syndical ou de la Compagnie Nationale du Rhône. Le comité d'agrément s'est réuni **pour la 2^{ème} fois en 2014 pour répondre avec la saisine de trois projets.**

AXE MULTIMODAL

► Le report modal du fret de la route vers le rail et le fleuve

Participation au Salon International du Transport et de la Logistique et à Dourges

Le Syndicat Mixte présent à ce salon permet d'imaginer les futurs possibles d'un site multimodal.

C'est un rendez-vous international unique pour le transport intermodal et les solutions logistiques intégrant la voie d'eau et le rail. Cet évènement a permis de nouer de nombreux contacts et de promouvoir la zone industrielle portuaire tant auprès des chargeurs que d'autres acteurs du transport. Site reconnu pour son modèle économique, le Syndicat Mixte s'est rendu à la plateforme multimodale de Dourges (Lille) dans le cadre du schéma logistique conduite par la Région Urbaine de Lyon (RUL).

Schéma Portuaire de l'Aire Lyonnaise et ses territoires d'influence

Le Syndicat Mixte a participé à l'élaboration de ce schéma afin de confirmer la stratégie



de report modal et les analyses plus fines à conduire. Mobilisé au sein d'ateliers aux côtés de la CCI Nord Isère et de la Compagnie Nationale du Rhône, le Syndicat Mixte a défendu le développement industriel du site.

Ce schéma a fait l'objet d'une présentation fin 2014 et devrait faire l'objet d'une présentation en 2015 puis d'une diffusion large.

AXE RESPONSABLE

► Acteurs du développement : tous engagés vers un modèle d'écologie industrielle

Les rencontres inter-entreprises

Plus d'une dizaine d'entreprises d'INSPIRA se sont retrouvées à plusieurs reprises avec le Syndicat Mixte pour réfléchir à cet espace commun : INSPIRA.

Ces rencontres dessinent les contours d'un club entreprises qui permettra à terme de développer des services communs et de veiller à un aménagement cohérent avec les besoins des industriels.

Actions d'insertion par l'économie et Economie Sociale et Solidaire

35 heures d'insertion ont été réalisées dans le cadre du marché d'entretien des espaces verts.

Un groupe de travail avec les acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire s'est structuré en 2014 et permettra début 2015 de préparer une plateforme de services communes.

Mission en matière de Qualité et de Développement Durable

L'adhésion à l'association nationale pour la qualité environnementale et le développement durable des territoires d'activités (PALME) est un signal fort de la volonté du Syndicat Mixte de s'engager dans une démarche qualité reconnue. C'est aussi le symbole d'une vision qui place les principes d'écologie industrielle au centre de la conception de la zone. Mi-2014, le Syndicat Mixte et PALME ont travaillé à l'élaboration d'un premier Plan de Management de la Qualité et du Développement Durable –



1^{ère} étape dans le processus de certification ou labellisation ISO 14001 ou EMAS. Cette stratégie permet d'assurer l'aménagement d'un espace économe en ressources, coopératif et profitable

Une démarche d'innovation recherche appliquée en écologie industrielle

Alors que le concept d'économie circulaire trouvera bientôt sa place dans un projet de loi spécifique, les exemples de bonnes pratiques inter-industrielles intégrées au sein de leur territoire sont limités en France. Il s'agit pourtant d'une véritable source de valeur ajoutée pour les entreprises.

INSPIRA-Espace industriel responsable et multimodal souhaite porter un aménagement basé sur la localisation des entreprises par rapport à leurs interactions. Pour atteindre cet objectif, INSPIRA s'est associée aux organismes suivants :



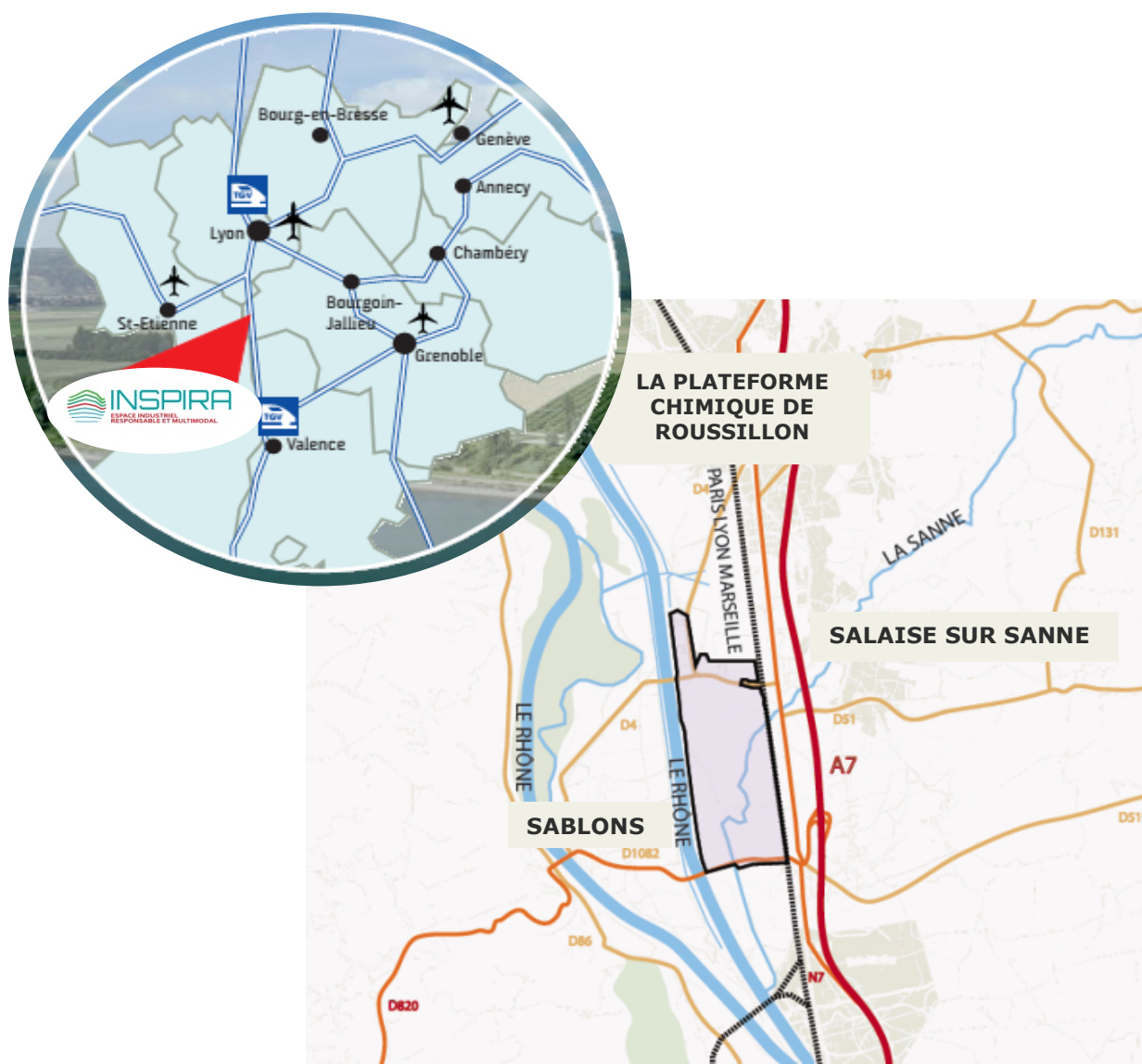
pour créer un consortium d'innovation/recherche.

Ensemble, ces acteurs bâtissent un modèle permettant l'implantation de services et d'entreprises en fonction des synergies existantes, potentielles ou créées. Un montant de près de 700 000 € est engagé pour un travail de 24 mois mobilisant l'équivalent de 3 hommes par an.



Nos actions pour renforcer l'attractivité d'Inspira

L'aménagement de la Zone Industriale-Portuaire contribue à l'attractivité d'Inspira et favorise l'accueil de nouvelles activités et de services économiques.



► Une Zone d'Aménagement Concerté responsable

Suite aux différentes phases de concertation réglementaire et volontaire, la Zone d'Aménagement Concerté est créée le 14 mars 2014.

Intégrant un périmètre d'intervention précis de près de 340 ha, une surface de plancher cible de près de 260 000 m², des infrastructures viaires et de réseaux, la Zone d'Aménagement Concerté a intégré l'ensemble des impacts sur l'environnement.

► Un traité de concession de 138 M € confié à des spécialistes locaux

Véritable spécialiste de l'aménagement et de l'urbanisme, la Société Publique Locale Isère Aménagement a été retenue par le Comité Syndical pour devenir l'aménageur d'INSPIRA en mars 2014. Un Traité de concession d'aménagement d'une durée de 22 ans et d'un bilan d'aménagement de 138 M € a ainsi été signé.

ZOOM sur le contrat de concession avec Isère Aménagement



Création de l'agence rhodanienne d'Isère Aménagement

- **Foncier** : poursuite des acquisitions et des prêts à usage avec les exploitants agricoles.
 - **Commercialisation** : définition du mode de mise à disposition des terrains et documents-types.
- **Préparation de l'aménagement** : intégration des évolutions réglementaires et travaux avec les services de l'Etat : Plan de préventions des Risques Technologiques et Inondation, ressources en eau, biodiversité
 - **Assistance à 3 projets d'entreprises**
 - **Lancement de l'opération INSPIRA – Nord** : création d'un parc de stationnement mutualisé et de la desserte en électricité.

► Un investissement anticipé pour des infrastructures électriques performantes

Afin d'engager les investissements dans les infrastructures de desserte en électricité, le Syndicat Mixte a signé la première phase du

raccordement au réseau pour un montant de 9,5 M€ pour laquelle les travaux débuteront en 2015.

► Un dialogue compétitif pour désigner une équipe d'architecte-urbanisme de haut niveau

En février 2014, le Syndicat Mixte a lancé un appel européen à candidatures qui a permis d'analyser 31 candidatures et de retenir 3 candidats en juin 2014. Le dialogue compétitif s'est engagé et permettra de désigner l'architecte-urbanisme au premier trimestre 2015.

Véritable acteur du projet, ses missions consistent à établir le plan guide d'aménagement, c'est-à-dire, donner le cadre des travaux à réaliser sur le domaine public et privé qui permettent de répondre aux besoins de l'ensemble des partenaires d'INSPIRA, des industriels actuels et futurs ainsi que l'intégration des impacts de la réglementation en vigueur sans oublier une forte attention à l'optimisation de l'investissement public.

► Un Plan de Prévention des Risques Technologiques co-construit avec les parties prenantes

Après concertation et une forte mobilisation du Syndicat Mixte et des industriels d'INSPIRA, le Préfet a approuvé à l'été 2014, le Plan de Prévention des Risques Technologiques de Roussillon-Salaise. Depuis, le Syndicat Mixte souhaite intégrer

l'ensemble des prescriptions à l'aménagement du site et étudie les meilleures solutions pour le développement économiques d'INSPIRA tout en veillant à la sécurité des usagers de l'espace public.

► Des missions d'étudiants spécialisés pour dynamiser le projet

Institut National des Sciences Appliquées Lyon 2013-2014

9 équipes de 6 étudiants, 5^{ème} année Génie des Systèmes industriels ont mené une réflexion sur le thème de l'écologie industrielle et plus particulièrement la couverture énergétique durable des activités industrielles. Une vingtaine d'heures sont encadrées par les enseignants dont une visite de la Zone Industriale-Portuaire. Cette démarche alimentera l'étude réglementaire de potentiel en énergie renouvelable et la réflexion sur la mise en œuvre concrète des principes de l'écologie industrielle.



Ecole Nationale des Travaux Publics de l'Etat 2014-2015

2 étudiants ont analysé la gouvernance en matière de qualité de l'air sur le territoire et, plus particulièrement, pour Inspira.



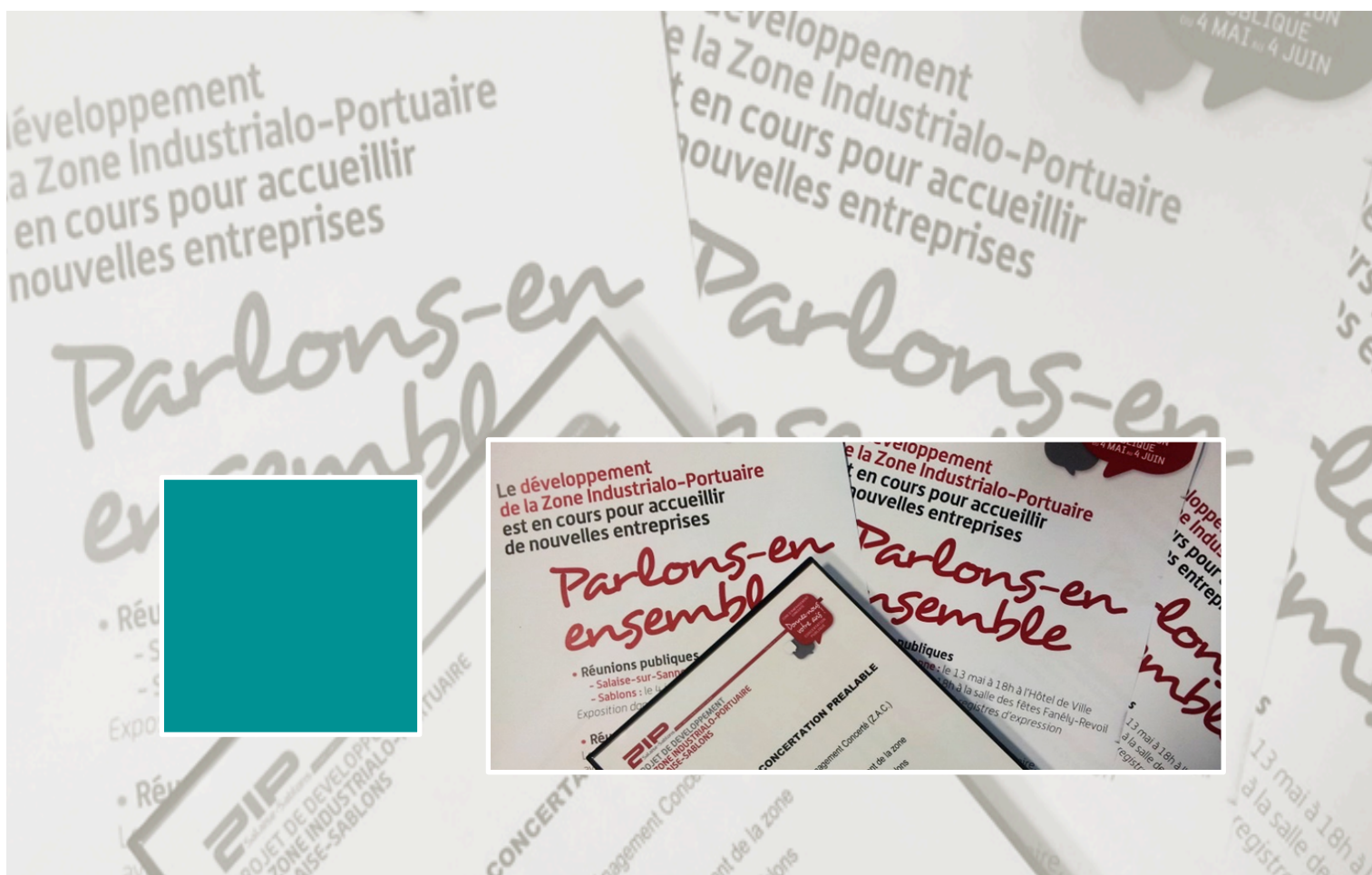
Institut de Géographie Alpine 2013-2014

Grâce au financement du Département de l'Isère, le Syndicat Mixte a confié aux étudiants du master Ingénierie du Développement Territorial de l'Institut de Géographie Alpine de Grenoble par le biais de la Junior d'Entreprise « Idées Territoire » une analyse de la mobilité des salariés. Une cartographie de la cyclabilité aux abords d'INSPIRA, une cartographie d'acteurs ainsi qu'une liste de propositions d'actions permet au Syndicat Mixte de disposer d'une vision plus large de la mobilité douce.



Une communication puissante au service du vivre-ensemble

Le partage et l'appropriation du projet de développement est incontournable pour le Syndicat Mixte, qui l'a inscrit dans ses statuts et dans son mode de gouvernance.



► Une Identité commune pour gagner en notoriété

Fruit d'une réflexion menée par plusieurs groupes de travail institutionnels et industriels, INSPIRA, Espace industriel responsable et multimodal a fait l'objet d'un dépôt de marques et devient le nom officiel de la ZIP.

Véritable marque identifiante et différenciante, le logo reprend les grands axes du projet :

- Le vert : le paysage environnant avec le Pilat
- Le rouge : le savoir-faire et la dynamique industriels
- Le bleu la multi-modalité et le lien au Rhône



► La concertation, un temps fort incontournable d'Inspira

Au-delà des présentations aux réseaux d'entreprises et conformément aux engagements du Syndicat Mixte, la concertation publique se poursuit.

Plus d'une quarantaine de présentations du projet en 2014 ont permis de faire connaître le projet de développement et d'aménagement d'INSPIRA.

Fin 2014, une réunion publique a mobilisé une centaine d'habitants et permis de les associer au développement du projet. Ce moment d'échange franc et serein a pu apporter des réponses aux questions posées sur le partenariat financier, la garantie de qualité et le maintien des ambitions pour les années à venir.



► Un engagement au cœur du Grand Projet Rhône-Alpes

En 2013, le Syndicat Mixte s'est mobilisé pour une trentaine de comités et de réunions préparatoires soit 20 jours consacrés à la dynamique du Grand Projet Rhône Alpes. Le Syndicat a porté plusieurs fiches projets :

- Consortium d'innovation recherche appliquée en écologie industrielle
- Mise à disposition d'un ½ ETP chargée d'études report modal.

Une instance de dialogue avec les organisations syndicales

En complément des CTEF, GPRA et à la demande des organisations syndicales, le Syndicat Mixte a proposé de rencontrer à partir du 1^{er} semestre 2015, l'intersyndical une fois par semestre pour un échange constructif sur le développement d'INSPIRA.

Une instance de dialogue avec les associations environnementales et citoyennes

En dehors des rencontres de concertation, le Syndicat Mixte souhaite maintenir un dialogue de qualité avec ces associations sans créer une instance supplémentaire. Un groupe de travail au sein du SCOT est ainsi mobilisé pour un échange semestriel concernant INSPIRA.

► Lancement de la maison de projet, le centre d'une zone qui bouge

Le Syndicat Mixte a souhaité installer au cœur même de la zone industrialo portuaire une maison de projet, véritable vitrine des compétences industrielles du territoire et point de convergence de l'ensemble des acteurs du développement et de l'aménagement de la zone.

Promise au déchirage, une péniche reconditionnée va se transformer en un véritable lieu d'accueil pour les acteurs du projet et ses industriels. Son ouverture est prévue au printemps 2015.



Le syndicat mixte, une gouvernance efficace



► Le Comité Syndical est composé de 24 membres :

- 4 membres titulaires et 4 suppléants représentant la Région Rhône-Alpes
- 4 membres titulaires et 4 suppléants représentant le Département de l'Isère
- 4 membres titulaires et 4 suppléants représentant la Communauté de Communes du Pays Roussillonnais

► Le Bureau



Président :
Daniel Rigaud,
*conseiller général
du canton
du Roussillon*



Vice-président :
Francis Charvet,
*président de la
Communauté de
Communes du Pays
Roussillonnais*



Trésorier :
Gérard Leras,
*conseiller régional,
conseiller spécial
à la politique foncière*

► Le Comité de Pilotage Stratégiques

Présidé par Mme le sous-Préfet de Vienne et le Président du Syndicat Mixte et composé de :

- 2 députés du secteur
- le Secrétaire Général aux Affaires Régionales
- 1 représentant de la Compagnie Nationale du Rhône
- 1 représentant de Voies Navigables de France
- Le Président de la Région ou son représentant
- Le Président de la CCPR ou son représentant
- Le Président du Département ou son représentant
- Le Bureau du Syndicat Mixte

► L'équipe

Vincent DAÖN – Directeur
vincent.daon@zone-industrialo-portuaire.fr
☎ 04.74.86.83.83

Rémi LAPORTE – Responsable développement économique
remi.laporte@zone-industrialo-portuaire.fr
☎ 04.74.86.83.81

Andréanne VARNET – Chargée d'études report modal
andréanne.varnet@zone-industrialo-portuaire.fr
☎ 04.74.86.83.88

Marianne AUDOUARD – Responsable finances et gestion
finances@zone-industrialo-portuaire.fr
☎ 04.74.86.83.82

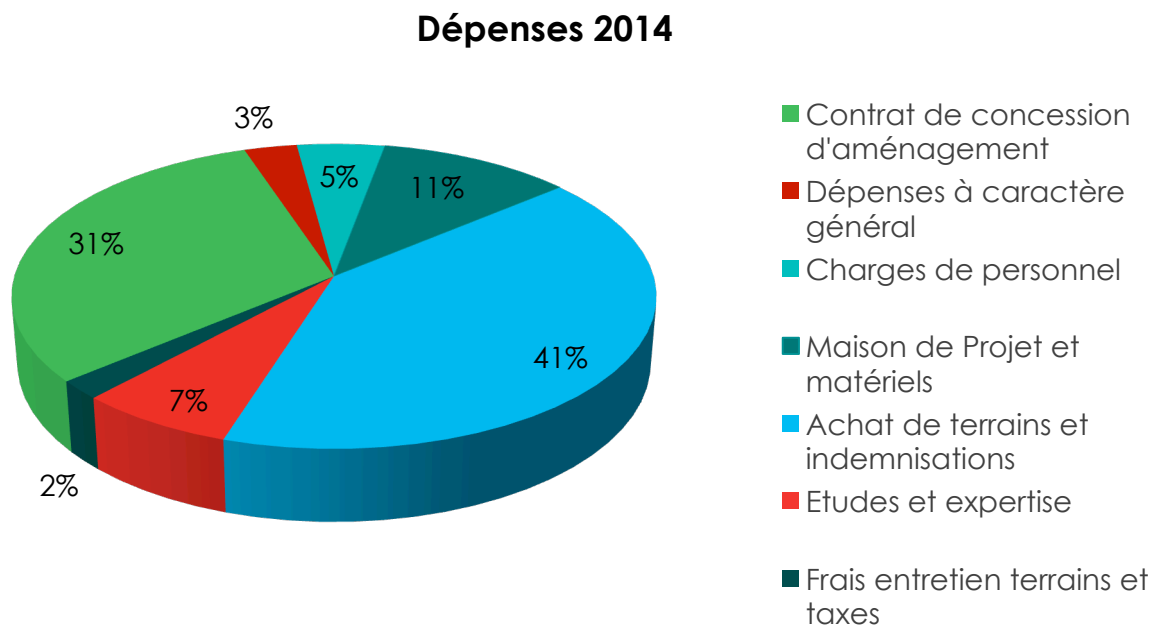
Anne-Marie ESCOFFIER – Responsable administrative et communication
secretariat@zone-industrialo-portuaire.fr
☎ 04.74.86.83.80

► L'émergence d'un pacte financier entre collectivités

L'avis favorable de l'Autorité Environnementale à l'étude d'impact de l'Aménagement d'INSPIRA confirme l'ensemble des travaux réglementaires à conduire. Sur cette base complétée des aménagements qualitatifs, le Syndicat Mixte et ses membres ont établi le budget de l'opération en l'état actuel de la réglementation.

Le principe du pacte financier qui sera soumis à délibération en 2015 repose sur un partage des investissements (1/3 par membre) et des recettes générées par la fiscalité (1/3 par membre) afin de garantir la réalisation de l'aménagement et du développement économique d'INSPIRA.

► Dépenses 2014 : 4 M €



Créé par :

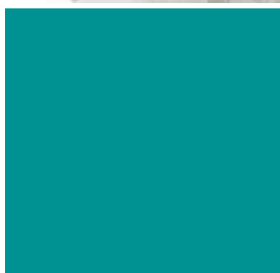


19 entreprises, 900 emplois

**Merci à toutes les entreprises de la zone-industriale-portuaire
de leur confiance et de leur participation à INSPIRA :**

Dekra
Delmonico Dorel
Groupe Dauphinoise
Union de stockage Rhône-Saône
GDE
Geodis BM
Linde
Locapal
Saint Gobain- Eurofloat
Thor

Les Courriers Rhodaniens
Eiffage Travaux Publics
Trédi
SI2P
Euromaster
Glenat Chimie
Rivière
SN3P
Rubis Stockage



Revue de presse

INDUSTRIE : HEUREUX TERRITOIRE ROUSSILLONNAIS !

Alors que le port fluvial de Salaise-Sablons, géré par la CCI de Vienne-Nord-Isère fête ses 30 ans, la ZIP avance. De plus l'Américain Hexcel va annoncer l'implantation d'une usine. Petit tour d'horizon d'un territoire en plein développement.



La péniche « vitrine » de la ZIP ouvrira début 2015

Le port de Salaise-Sablons sera l'un des partenaires de cette immense zone multimodale (zone industrialo-portuaire) de 340 ha, prévoyant le raccordement ferroviaire, routier, et fluvial : « Nous sommes prêts à signer des entreprises pour des installations à l'horizon 2018, affirme Vincent Daon, directeur de la ZIP, qui conduit ce projet avec une équipe de 4 à 6 personnes. Compte tenu des délais administratifs, les premiers coups de pelle, ou engins, pour les aménagements et voiries nécessaires, interviendront dans 18 mois. » En attendant, la zone s'organise, et

communique, en pleine phase de développement de sa notoriété. Bien que jouxtant la plateforme chimique de Roussillon, pour l'instant, aucune entreprise classée Séveso, (risque industriel chimique) ne devrait être accueillie sur cette zone, dimensionnée pour accueillir jusqu'à 2 000 emplois à terme. Elle comporte déjà 900 salariés, dans une vingtaine d'entreprises sur 90 ha. Une péniche venue de Lyon est en travaux, une fois aménagée, début 2015, elle servira de base symbolique, de lieu de rencontre, de vitrine. La ZIP est entiè-

rement pilotée par le secteur public avec un syndicat mixte (Département, Région, Communauté de communes) et va être aménagée par une SPL (société publique locale) Isère Aménagement. Les trois collectivités financent respectivement un tiers des acquisitions du foncier et des études.

Le territoire de la communauté de communes du Pays roussillonnais, est une terre historique d'industrie et d'entreprise privilégiée en Rhône-Alpes, déjà dotée de la plateforme chimique (1400 salariés). Non

SALAISE/SABLONS

Des acteurs industriels intéressés par la zone industrialo-portuaire

» Pendant deux jours, le syndicat mixte de la zone Industrialo-portuaire (ZIP), l'agence d'étude et de promotion de l'Isère et la CCI Nord-Isère, ont rencontré à Villeurbanne, au salon Riverdating, qui rassemble les acteurs européens du transport fluvial, intermodal, et des solutions logistiques innovantes intégrant la voie d'eau, les acteurs industriels et logistiques et leur ont proposé un ensemble de services orientés soit vers des solutions performantes d'implantation d'activités nouvelles, soit vers des services de transports plus économiques et plus respectueux de l'environnement. Trente rendez-vous ont été conduits dont une vingtaine fera l'objet d'un suivi. En 2011, ce rendez-vous d'affaires s'était tenu à Paris et en 2012 à Rotterdam.

La zone industrialo-portuaire (ZIP) de Salaise-Sablons : un futur pôle d'excellence



Crédit photo: R.Vezin



Crédit photo: R.Vezin



Crédit photo ©Atelier Vincent Moineau

En bordure du Rhône, la ZIP offre de nombreuses opportunités aux entreprises utilisant le transport fluvial. Elle est également desservie par le rail et la route. Une vingtaine de sociétés sont déjà installées sur la zone, comme Thor. Le projet de développement de la ZIP (photo de droite) prévoit l'aménagement de près de 200 hectares qui accueilleront de nouvelles entreprises à forte valeur ajoutée.

Une zone "bénie des dieux"

Au cœur du deuxième site portuaire de la Vallée du Rhône et de la communauté de communes du Pays Roussillonnais, la ZIP de Salaise-Sablons est l'un des sites économiques les plus vastes de l'Isère, qui s'étend sur une superficie de 340 hectares. "Un espace aussi grand est rare. C'est une zone bénie des dieux, desservie par trois modes de transport : l'eau, le rail et la route", détaille Francis Charvet, président de la Communauté de communes du Pays Roussillonnais. La situation géographique de la ZIP est un de ses atouts. Ouverte sur la méditerranée, aux portes de Lyon, proche de Valence, Grenoble et Saint-Etienne, elle occupe une place centrale dans les échanges régionaux du grand Sud-est. Elle a été aménagée à partir des années 1970, à côté de la plateforme chimique de Roussillon. Au total, 90 hectares sont déjà occupés par 21 entreprises (Saint-Gobain-Euroflat, Linde, Thor, Trédi-Séché...) qui représentent près de 900 emplois.

Un projet d'aménagement ambitieux, créateur d'emplois

La Communauté de communes du Pays Roussillonnais, le Conseil général de l'Isère et la Région Rhône-Alpes, réunis sous le Syndicat mixte de la ZIP de Salaise-Sablons, ont lancé un projet d'envergure pour consolider les activités actuelles et poursuivre le développement de la zone. "Nous voulons en faire un pôle d'excellence, souligne Francis Charvet. Nous sommes capables d'accueillir des entreprises américaines, à l'image d'Hexcel. Les enjeux sont très importants au niveau régional et national."

Déjà 30 hectares sont disponibles à la commercialisation, mais près de 200 autres vont être aménagés. Le souhait des acteurs du territoire est d'attirer de nouvelles entreprises innovantes, orientées sur des secteurs d'activités d'avenir, comme les énergies durables, la chimie verte (utilisant des procédés plus respectueux de l'environnement), les matériaux renouvelables... "Lorsque nous avons créé le syndicat

mixte en 2009, la grande question a été de savoir comment on peut dans ce secteur concilier le développement économique et le développement durable, en offrant une qualité de vie aux salariés et aux riverains, souligne Daniel Rigaud, président du Syndicat mixte de la ZIP de Salaise-Sablons. Les entreprises qui s'installeront ici devront respecter notre charte". Utiliser par exemple le report modal pour éviter le "tout route".

A terme, 2 000 emplois nouveaux pourraient être créés sur le site. "Nous pouvons accueillir un ou deux grands projets industriels sur 20 hectares, qui pourront être des moteurs. Signe fort, des entreprises commencent à venir nous voir, ça s'agit ! En avril 2015, elles pourront nous rencontrer à côté de la ZIP, sur une péniche posée à terre", remarque-t-il.

La mission d'aménagement de la zone a été confiée à la société publique locale Isère Aménagement pour une durée de 22 ans. Un choix qui garantit une maîtrise 100 % publique du projet. Le coût total de l'opération s'élève à 130 millions d'euros, financés par les trois acteurs composant le syndicat mixte. Les travaux d'ampleur devraient démarrer en 2016.

Des services mutualisés entre entreprises

S'appuyant sur l'exemple de la plateforme chimique de Roussillon, les entreprises de la ZIP vont pouvoir bénéficier d'une offre importante de services mutualisés pour la recherche et le développement, la gestion des déchets, des espaces verts... Un club d'entreprises va être créé pour favoriser les rencontres. "Il y a une complémentarité entre la ZIP et la plateforme chimique", conçoit Francis Charvet.

La vie des salariés va être facilitée par l'installation d'équipements de qualité à proximité (restauration interentreprises, crèche, espaces détente...).

Un rayonnement bénéfique à l'ensemble du bassin de vie

De nombreux prestataires de services vont s'installer autour de la ZIP et de la plateforme chimique. Thierry Merlot, vice-président du groupe Hexcel, estime à 250 le nombre d'emplois indirects induits par son activité, dans la maintenance et l'entretien notamment. « La proximité de ces prestataires de services sera importante car notre site va fonctionner en continu », souligne-t-il. « D'autres emplois induits vont encore s'ajouter lorsque de nouvelles entreprises vont s'installer sur la ZIP. L'emploi est notre priorité », affirme Francis Charvet.

Ce dynamisme économique va profiter à l'ensemble des habitants de la communauté de communes du Pays Roussillonnais, en impulsant la construction de logements et de commerces. "Tous les territoires qui nous entourent doivent bénéficier de cette zone, confirme Daniel Rigaud. Nous travaillons pour l'ensemble d'un bassin de vie."

LA ZIP EN BREF

- 2e site portuaire du Bassin Rhône-Saône
- un espace de 340 hectares au total dont près de 200 hectares sont à aménager
- 30 hectares déjà disponibles
- 21 entreprises installées (Saint-Gobain-Euroflat, les Courriers rhodaniens, Eiffage, Thor...)
- représentant 900 emplois
- le millier d'emplois atteint d'ici 2016
- 130 millions d'euros investis sur 22 ans pour aménager la zone

Syndicat Mixte de la Zone Industriale Portuaire de Salaise-Sablons | 311 rue des Balmes 38150 Salaise suranne
Tél : 04 74 86 83 80 | Fax : 04 74 86 83 89

